

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 64 (1935)

**Heft:** 9

  

**Rubrik:** Partie officielle

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN

## PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

---

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —  
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

---

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique*, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N° du 1<sup>er</sup> doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à M. Rosset, inspecteur scolaire, Gambach, 11, Fribourg. Compte de chèque II a 153.

Le *Bulletin pédagogique* et le *Faisceau mutualiste* paraissent le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du *Bulletin* et 5 du *Faisceau*.

---

**SOMMAIRE.** — *Partie officielle.* — *Partie non officielle : Rapport général sur la question mise à l'étude par la Société fribourgeoise d'éducation.* — *Société fribourgeoise d'éducation.* — *4<sup>me</sup> arrondissement scolaire.* — *Société des institutrices.* — *Retraite pour les institutrices.*

---

### PARTIE OFFICIELLE

#### Renouvellement du brevet.

La session 1935 est fixée aux lundi et mardi 23 et 24 septembre, au Lycée de Fribourg. Les membres du corps enseignant, dont le brevet est périmé ou le sera dans le courant de la présente année, sont avisés qu'ils doivent nous adresser leur inscription pour leur participation aux examens de renouvellement d'ici au 31 juillet au plus tard, en joignant au brevet les pièces prévues à l'art. 132 du règlement général des écoles primaires.

Nous donnons les indications suivantes au sujet du programme de ces examens :

1. Les textes d'auteurs classiques à interpréter sont : pour la section française, Molière, *Le Misanthrope*, édition Crouzet, et Sainte-Beuve, *Poètes classiques*, tome I, édition Hatier ; pour la section allemande, Schiller, *Wallensteinstod*, et Federer, *Berge und Menschen*.

2. La Grammaire de l'Académie française, nouvelle édition, est maintenue encore pour cette année.

3. Pour l'étude de la deuxième langue, nous maintenons également : pour l'allemand, Sigisbert im rätischen Thale, par P. Maurus Carnot, et pour le français, La Jeune Sibérienne, de Xavier de Maistre, édition Hatier.

4. Les sujets sont fixés comme suit pour le dessin d'illustration :

1° Moïse et la sortie d'Égypte.

2° Le temple de Jérusalem.

3° Les ustensiles de cuisine : marmites, casseroles, louches, passoires, etc.

4° Les fleurs de mon jardin : rose, œillet, pensée, iris, etc.

5° Les instruments de musique à vent : orgue (tuyau), clairon, flûte, accordéon, etc.

6° Les instruments de musique à cordes : harpe, piano, guitare, mandoline, violon, etc.

7° La silhouette d'un sapin, d'un chêne, d'un pommier, d'un saule et d'un peuplier.

8° Composez un titre au moyen des modèles de lettres de la feuille N° 2 pour plumes « Redis » (majuscules), en les interprétant.

9° Comment faire l'agrandissement d'un dessin ?

10° Les principales formes caractéristiques du bec des oiseaux.

11° Expliquez, par des croquis, le mot *hélice*.

12° Dessinez dans le style des illustrations signées *Sa* du livre *Mes lectures*, degré supérieur, pages 217 et 386, une caille, une fauvette, une mouette, une hirondelle, un pivert, un rouge-gorge, pour illustrer le morceau : les nids et les maisons, page 65.

13° Etudiez divers éléments qui permettraient d'illustrer la poésie intitulée « la demoiselle », page 180 de *Mes lectures*.

14° Les principales formes de feuilles : sagittées, composées, rubanées, etc.

15° Les principaux types de disposition des feuilles sur la tige : opposées, alternes, verticillées.

16° Indiquez le profil obtenu par une coupe Neuchâtel-Schwarzenbourg (pour illustrer une leçon de géographie).

17° Le plan de mon village (sous forme de croquis).

18° Les ustensiles de nettoyage : balais, brosses, « galère », etc.

Comme précédemment, les candidats et candidates au renouvellement du brevet pourront faire valoir, auprès du jury, leurs travaux personnels de rédaction et de dessin d'illustration.

